

Augmentation de Capital par Appel Public à l'Épargne de BGFI Holding Corporation

Saisissez une opportunité unique de créer de la valeur durable à nos côtés.



6,15 %

DU CAPITAL

Prix de l'action :
80 000 FCFA

Période de souscription :
**Du 15 Septembre 2026
au 15 Octobre 2026**

Nombre d'actions :
1 006 975

Montant de l'opération :
80 558 000 000 FCFA

Minimum de souscription :
10 actions

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) : ☐ M ☐ Mme ☐ Mlle
 Nom : Prénom :
 Date et lieu de naissance :
 Pièce d'identité : ☐ C.N.I ☐ Passeport ☐ Permis de conduire ☐ Autres (à préciser)
 Numéro de la pièce : Validité : Délivré par :
 Adresse postale : Localité :
 Téléphone : Fax : E-mail :

Personnes physiques

☐ Fonctionnaire ou salarié du secteur public ☐ Salarié du secteur privé
☐ Agent des organismes internationaux ☐ Commerçant et Entrepreneur individuel
☐ Divers et non ventilables ☐ Profession libérale
 Désignation et adresse de l'employeur :
 Téléphone : Fax : E-mail :

Personnes morales

☐ 1 - Banque ☐ 2 - Assurance ☐ 3 - Organisme de retraite / prévoyance ☐ 4 - Autre

Dénomination :
 Forme juridique : Capital social :
 Adresse postale : Localité : Téléphone :
 Fax : E-mail :
 Représenté par M/Mme :
 Fonction du représentant :
 Téléphone : Fax : E-mail :

Ayant pris bonne connaissance des caractéristiques de l'opération d'Augmentation par Appel Public à l'Épargne

Je déclare souscrire, à titre réductible, à un nombre de (actions) au prix de 80 000 FCFA chacune, soit un total de (en lettres)
(en chiffres).....(FCFA)

Ces titres seront domiciliés auprès des Sociétés de Bourse agréées par la COSUMAF

Moyen de Paiement

☐ Chèque n° ☐ Espèces
☐ Virement ☐ Prélèvement automatique

J'autorise par la présente, la Banque / Ets Financier à débiter mon compte n°
 d'un montant de FCFA (en lettres)
 (en chiffres) en règlement de la présente souscription.

Signature et cachet de l'organisme Placeur

Signature du souscripteur *

(* Faire précéder la signature de la mention « Bon pour achat de titres, soit FCFA »)

Date : / /

* Rajouter le cachet pour les personnes morales

SYNDICAT DE PLACEMENT

